



À L'Hôpital

L'OBLIGATION C'EST NON ! LE PASS SANITAIRE C'EST NON !

Après plus d'un an de mensonges, d'approximations et de désinformations, le gouvernement et ses médias tentent de rejeter la faute de la crise sanitaire sur les soignants et une partie de la population.

•A la CGT, nous sommes pour la vaccination, mais contre l'obligation !

Ce qu'il faut avant tout, c'est des moyens pour l'Hôpital et la Santé en général. Nous en avons assez d'être stigmatisé-e-s par ce gouvernement et les médias, d'être les mauvais élèves de la crise sanitaire. Les décrets ne sont pas tous parus et déjà nous mettent la pression. Nous devons avoir le choix de nous vacciner une fois bien informé-e-s sur la vaccination, ce qui n'est pas le cas pour le moment dans nos établissements de santé. C'est notre liberté qui est attaquée!

•Nous sommes résolument contre le Pass Sanitaire absurde et dangereux !

Ce Pass est la continuité d'un flicage de la population au détriment d'une vraie politique de santé publique. Il ne sera pas imposé aux forces de l'ordre, mais imposé aux travailleurs ...

Déjà des entreprises n'attendent pas l'adoption de cette nouvelle loi liberticide pour chercher à imposer le Pass Sanitaire à leurs salarié-e-s sous peine de licenciements.

Ce Pass va diviser de manière totalement artificielle le peuple en deux blocs : les vacciné-e-s et les non vacciné-e-s. Refusons, sans équivoque cette division.

•Ne tombons pas dans le piège, ces mesures autoritaires préparent la suite !

**MOBILISONS-NOUS POUR
UN ACCÈS LIBRE, ÉCLAIRÉ ET ÉGAL AU VACCIN !
CONTRE LE PASS SANITAIRE ABSURDE !
CONTRE LES RÉFORMES ANTISOCIALES !**

**Rassemblement devant l'entrée de l'hôpital de St Gaudens
Le vendredi 30 juillet 2021 à 14 heures**

**POUR DIRE OUI À NOTRE LIBERTÉ !
NON AUX MESURES GOUVERNEMENTALES LIBERTICIDES !**



Si la CGT réaffirme sa position sur la nécessité de la vaccination pour combattre efficacement la pandémie, elle s'oppose totalement à son obligation.

Ce n'est pas en employant un ton martial, comminatoire, que Macron aura persuadé les Français de la nécessité vaccinale. C'est par l'explication, l'information, le rassurement qu'il aurait eu plus de succès plutôt que de vouloir sanctionner les salarié-e-s à tout prix.

→La CGT dénonce la méthode précipitée, et les conséquences graves que la loi va avoir sur le pacte républicain, alimentant un clivage entre citoyens détenteurs d'un pass et les autres.

Même si la loi ne permet plus le licenciement des salarié-e-s réfractaires à la vaccination, elle fragilise le contrat de travail.

→La CGT s'insurge contre la suspension du contrat de travail décidée unilatéralement par l'employeur pour une potentielle contamination des autres salarié-e-s. Dans le domaine de la Santé, cette mesure va à l'encontre du code du travail car le médecin du travail est légalement le seul à pouvoir utiliser cette prérogative.

→Elle s'insurge tout autant sur la situation des salarié-e-s qui ne pourront pas percevoir leur rémunération et qui ne pourront pas non plus chercher un autre emploi du fait que la suspension du contrat ne l'autorise pas.

→Elle dénonce la possibilité pour l'employeur de mettre fin à un contrat à durée déterminée (CDD) ou à un contrat de mission temporaire de manière anticipée en cas de refus de présenter un pass sanitaire. Cette mesure va créer une inégalité avec les salariés en CDI et accentuer la précarité des salarié-e-s en CDD ou contrat temporaire.

**En soutien des personnels de santé en grève,
Rejoignons le rassemblement
Devant l'entrée de l'hôpital de St Gaudens
Le vendredi 30 juillet 2021 à 14 heures**

Saint-Gaudens, le 27 juillet 2021

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique